

(Encadré 1, suite de la page 77)

– Marie Roué (anthropologue laboratoire Apsonat ethnobiologie, MNHN) : « À propos des barrages hydroélectriques dans le Canada subarctique : racines historiques et religieuses des conflits autour de l'idée de nature ».

– Marie-Christine Cormier-Salem (géographe, directeur de recherche IRD, Laboratoire d'ethnobiologie-biogéographie, MNHN) : « Crise des ressources halieutiques... ou remise en cause des systèmes anciens de régulation des ressources et de maîtrise des espaces littoraux ».

– Catherine Kuzucuoglu (géographe, Institut français d'études anatoliennes - Istanbul) : « Indicateurs environnementaux d'apparition d'une crise environnementale et contexte de son aggravation. Exemple de l'usage actuel de la ressource en eau dans les plateaux intérieurs anatoliens (plaine de Konya, Turquie) ».

Troisième séance

Mercredi 30 mai 2001 : Partage social des ressources et conflits (seconde partie)

Philippe Blanchemanche (agronome-ethnologue, ingénieur de recherche CNRS, Montpellier) : « La gestion sociale des eaux dans le delta du Lez (Hérault) du XII^e

au XVIII^e siècle. Les raisons d'un échec ».

– Jean Chaussade (directeur de recherche CNRS, Géolittomer, Nantes) : « Partage des ressources halieutiques : conflits politiques et sociaux, la mise en place d'une nouvelle géographie littorale ».

– Diego Moreno (professeur d'histoire de l'agriculture, université de Gênes, Italie) et Roberta Cevasco (docteur en écologie historique) : « De la demande historique au développement durable : état de la réflexion en Italie ».

– Jean-Marc Moriceau (professeur d'histoire, université de Caen) : « La gestion des pâturages sous l'ancien régime : un compromis impossible (XVII^e-XVIII^e siècles) ».

– Nadine Vivier (professeur d'histoire, université du Maine, Le Mans) : « Les conflits autour des communaux (1750-1900) ».

Quatrième séance

Mercredi 24 octobre 2001 : La crise : ajustements aux situations de rupture ? (première partie)

– Jean-Paul Billaud (sociologue, directeur de recherche CNRS, UMR Ladyss).

– Joëlle Burnouf (professeur d'archéologie, université de Paris-I).

– Philippe Leveau (professeur d'archéologie, université d'Aix-en-Provence).

– Jean-Louis Vernet (anthracologue, directeur de recherche CNRS, Montpellier).

Cinquième séance

Mercredi 19 décembre 2001 : La crise : ajustements aux situations de rupture ? (seconde partie)

– Joëlle Smadja (géographe, chargée de recherche CNRS, UMR Himalaya, Villejuif).

– Jean-Pierre Deffontaines (agronome et géographe, directeur de recherche Inra).

– Georges Pichard (professeur d'histoire, université d'Aix-en-Provence).

– Sanders Van der Leeuw (directeur de recherche CNRS, UMR 7041, Paris).

Sixième séance

Mercredi début mars 2002 : Méthodologies de l'analyse des crises environnementales

Programme non déterminé.

Septième séance

Mercredi fin mai/début juin 2002 : Synthèse (première partie)

Huitième séance

Mercredi fin octobre 2002 : synthèse (seconde partie)

Programme inter-EPST Bio-informatique

Appel d'offres

CNRS, INSERM, INRA, INRIA, MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

Objectif scientifique du programme

L'utilisation d'outils technologiques de plus en plus puissants dans l'ensemble des champs de la biologie induit un changement important dans les rapports entre la biologie et les autres disciplines. L'accès aux génomes, l'accès à la composition cellulaire en transcrits, protéines... mais aussi l'imagerie à des niveaux allant de la cellule à l'organisme, ou encore l'expéri-

mentation écologique, la télédétection, l'analyse de la biodiversité, etc. sont autant d'exemples de voies d'accès au fonctionnement et à l'évolution du monde vivant capables de générer des volumes considérables de données. Cette accumulation de données doit être gérée, les outils d'acquisition optimisés et enfin les informations générées doivent être intégrées efficacement à une modélisation pertinente de systèmes particulièrement complexes. Cela ne pourra être accompli qu'au travers d'une collaboration avec l'informatique et les mathématiques, et ceci quel que soit le champ

biologique impliqué ou la nature des objectifs appliqués ou fondamentaux.

Comme souvent dans les travaux bidisciplinaires, la collaboration entre biologie et informatique concerne à la fois la recherche et la technologie. Cependant, au moins dans ce programme, la nature des relations entre disciplines dépend du type de collaboration. Si la biologie comme l'informatique (et les mathématiques) peuvent trouver dans des travaux de recherche en collaboration matière à développements dans leur propre discipline, le transfert technologique envisagé dans ce programme est clairement à sens unique de l'informatique vers la biologie. Cette différence conduit le programme à proposer deux actions l'une de recherche commune biologie et disciplines formelles (mathématiques, informatique), l'autre visant à mettre la technologie informatique à la disposition de la biologie. Chaque projet devra se situer clairement dans une et une seule de ces actions (quitte à faire, si nécessaire, des références croisées entre projets).

Action 1 – Recherche informatique et/ou mathématique en biologie

Les projets doivent s'organiser autour d'une question biologique pertinente et proposer une recherche innovante en informatique et/ou mathématique. L'introduction d'une approche récente de ces disciplines à un nouveau champ biologique pourra être pris en compte si l'effort d'adaptation à ce nouveau contexte biologique est réel.

Les projets conduisant à une implémentation informatique devront clairement énoncer les critères d'évaluation du logiciel produit.

Si la démarche méthodologique le rend nécessaire, des expérimentations biologiques pourront être financées, sans que ce financement ne puisse être la part majoritaire du projet.

Adresse du mail : nom du fichier : format du fichier : contenu :

Action 2 – Informatique au service de la biologie

Cette action vise à la fois à la mise en place et au développement de plates-formes de bio-informatique et au développement d'environnements logiciels.

L'environnement informatique et les ressources humaines disponibles dans le cadre des plates-formes devront être soigneusement décrites, de même que la population des biologistes visée. Bien entendu les objectifs scientifiques de la plate-forme devront être décrits.

Les environnements logiciels soutenus devront permettre l'accès aux données et/ou aux traitements nécessaires à une communauté scientifique. Entre bien entendu dans ce cadre, le développement de bases de données et d'interfaces biologistes/machines conviviales. La maintenance à moyen terme des développements devra être discutée.

Modalités d'action du programme

Le programme est financé pour 3 ans, il est doté cette année de 12 MF, il fonctionne en guichet ouvert. Dès l'arrivée d'un projet, celui-ci est envoyé pour expertise, les experts sont anonymes mais pourront, au travers du comité scientifique, demander des renseignements complémentaires aux auteurs. Deux sessions d'attributions seront organisées par an pour les dossiers de retour d'expertise. La prochaine session aura lieu fin septembre. Plus votre dossier arrivera tôt plus ses chances de pouvoir être pris en compte dans la prochaine session seront grandes, en tout état de cause la date du 25 juin est une date limite à ne pas dépasser. La session suivante aura lieu au mois de février 2002.

Le comité scientifique dispose de quelques possibilités de financement de post-doc qu'il pourra décider d'accorder à certains projets.

Les dossiers devront impérativement être transmis sous forme de fichiers attachés à un mail en respectant les caractéristiques suivantes :

misou@biomserv.univ-lyon1.fr

Le nom du porteur du projet

rtf ou pdf (idéal les deux, merci)

- *Première page* : nom du porteur, titre du projet, listes des laboratoires partenaires (affiliation, numéro, nom du directeur), liste des participants (avec le % de temps plein et contrats déjà en cours pour chacun).
- *Deuxième page* : demande financière précise.
- *Troisième page* : résumé sur une page maximum du projet.
- *Pages suivantes* : description du projet.